

## ► LOCATION

### PART LOCATAIRE

Constitution du dossier (TTC)

10 € / m<sup>2</sup>

Etat des lieux (TTC)

3 € / m<sup>2</sup>

### PART PROPRIETAIRE

Jusqu'à 15 % HT du loyer annuel en sus des frais d'état des lieux

**► TRANSACTION**

<b>IMMEUBLE D'HABITATION</b>	<b>HONORAIRES (TTC) à la charge du vendeur</b>
jusqu'à 60 000€	Forfait de 4 000€
entre 60 001 et 150 000 €	8 % du prix de vente
Entre 150 001 et 350 000 €	6 % du prix de vente
> 350 001 €	5 % du prix de vente

  

<b>TERRAIN</b>	<b>HONORAIRES (TTC) à la charge du vendeur</b>
En lotissement	5 % du prix de vente
Hors lotissement	7 % du prix de vente

  

<b>Fonds de commerce - local commercial - cessions de parts ou actions - caves parking - garage</b>	10 % du prix de vente avec une base minimum forfaitaire de 3 000 € TTC à la charge du vendeur
---	---